



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3524

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Mise en sécurité de locaux situés 115, avenue Lacassagne - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3524**

commission principale : développement économique

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Mise en sécurité de locaux situés 115, avenue Lacassagne - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon est propriétaire de la parcelle cadastrée sous le numéro 72 de la section DI située 115, avenue Lacassagne à Lyon 3° acquise par la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL) en octobre 2011.

Le bâtiment présent sur ce site héberge des entreprises de biotechnologies implantées en 2005 par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre du plan de revitalisation du site ex-Merck à Lyon 3°. La SACVL a acquis, en 2006, l'ensemble du site et a contracté avec les entreprises occupantes des baux précaires.

Les 4 entreprises actuellement sur le site constituent des éléments importants de la filière sciences de la vie locale et connaissent un fort développement. Il s'agit de AB Sciences (biopharma), Adocia (biotech), Edelris (recherche chimie) et Novicib (biotech) qui emploient une centaine de salariés. Ces 4 entreprises occupent une surface de 2 450 mètres carrés, ce qui laisse une surface encore louable de 2 840 mètres carrés.

Afin de garantir la poursuite du développement de ces entreprises et donc de l'activité économique qu'elles représentent sur ce secteur prioritaire pour l'agglomération, la Communauté urbaine s'est portée acquéreur de ce bien dans sa totalité. Le montant total des loyers annuels représente environ 500 000 € de recettes.

Aujourd'hui, la Communauté urbaine a signé avec chacun des 4 occupants des baux de droit commun de 3 ans jusqu'en octobre 2014, ces baux étant renouvelables une fois, si des solutions de relocalisation n'ont pas été trouvées.

Il est nécessaire de réaliser des travaux (chauffage, ascenseurs, etc.) visant à mettre en sécurité les locaux occupés, et leur permettre un usage normal. Une individualisation totale d'autorisation de programme pour un montant de 1 500 000 € doit être approuvée par le Conseil pour la réalisation de ces travaux.

A terme, il est envisagé de céder le bâtiment aux entreprises occupantes ou à un investisseur privé ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux à réaliser sur le bâtiment situé 115, avenue Lacassagne à Lyon 3°.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P01 - Développement économique local pour un montant de 1 500 000 € en dépenses à la charge du budget principal sur l'opération n° OP01O2567, selon l'échéancier prévisionnel suivant : 104 000 € en 2013 et 1 396 000 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.